

Le service des sports de la ville de Lattes en partenariat avec Lattes Photo 34 organise un concours photo sur le thème de :

LA FEMME ET LE SPORT

- Ce concours s'adresse à tous avec 2 catégories : « adultes » et « moins de 18 ans »
Tous les sports peuvent être représentés, la femme en étant le sujet prépondérant.
- Le concours est ouvert à compter de la diffusion de son règlement et sera clos le 28 février 2023.
- Les photos devront être présentées sous forme de fichiers numériques au format jpg. Avec une résolution ne devant pas être inférieure à 1920 pixels pour le plus grand coté. Poids du fichier < 3 Mo.
- Le photographe devra s'assurer de l'accord de chaque personne photographiée. Les organisateurs ne seront pas tenus responsables en cas de réclamation de la part de personnes figurant sur les photos
- Toute technique est autorisée.

- Le nombre de photos est limité à 5 par auteur
Les envois devront parvenir par internet à l'adresse suivante : concoursphotolattes@laposte.net avant le 28/02/23, date de clôture du concours.

Dans le mail d'envoi, il devra être précisé la catégorie du concours : adulte ou - de 18 ans
Chaque photo devra être identifiée par un nom, prénom et titre de photo (30 caractères max)
Pour préserver l'anonymat, l'identification des fichiers sera modifiée et le nom de l'auteur n'apparaîtra pas lors du jugement.

- Un jury composé de 5 membres de l'association Lattes Photo 34 procédera au jugement par notation des photos. Les représentants du jury ne pourront pas participer au concours. Les 20 meilleures photos seront sélectionnées et classées dans chacune des catégories par le jury. Elles feront ensuite l'objet d'une exposition au palais des sports de lattes du 3 au 30 avril. Les spectateurs de l'exposition pourront alors voter pour les 3 meilleures photos dans chaque catégorie. Ce classement « spectateurs » sera moyenné avec le classement du jury initial pour donner le podium final.
- Des prix récompenseront les 3 meilleures photos dans les 2 catégories : « adultes » et « moins de 18 ans. »

Un concurrent ne pourra avoir qu'une seule photo primée.

- Les résultats des 20 photos participant à l'exposition seront communiqués sur la page Facebook de la ville de Lattes à compter du 20 mars. Les résultats finaux seront publiés le 9 mai.
- La libre participation au concours permet au service des sports toute reproduction ou utilisation des photos à des fins non commerciales.
- Le fait de participer à ce concours, implique l'acceptation intégrale du présent règlement.

